

## **RC-4/2 : Confirmation de la nomination des experts désignés par les gouvernements en qualité de membres du Comité d'étude des produits chimiques**

*La Conférence des Parties,*

*Rappelant* sa décision RC-1/6 dans laquelle elle a identifié 31 Parties afin de désigner officiellement des experts pour siéger en qualité de membres du Comité d'étude des produits chimiques pendant une période de deux ou quatre ans respectivement à compter du 1er octobre 2005 et dont les experts désignés ont été confirmés par la Conférence des Parties dans sa décision RC-2/1,

*Rappelant* sa décision RC-3/2, dans laquelle elle a identifié 14 Parties pour désigner de nouveaux experts en vue de siéger au Comité d'étude des produits chimiques pendant une période de quatre ans commençant le 1er octobre 2007 et les a priées de communiquer, par l'intermédiaire du Secrétariat, les noms et qualifications pertinentes de ces experts d'ici juin 2007, et a décidé qu'ils siègeraient en qualité de membres du Comité d'étude des produits chimiques à titre provisoire, en attendant la confirmation officielle de leur nomination par la Conférence des Parties à sa quatrième réunion,

*Saluant avec gratitude* les experts sortants pour leurs contributions au fonctionnement efficace du Comité d'étude des produits chimiques, notamment Mme Bettina Hitzfeld (Suisse), qui a siégé en qualité de Présidente aux deuxième et troisième réunions du Comité, et Mme Hyacinth Chin Sue (Jamaïque), qui a siégé en qualité de Présidente à la quatrième réunion du Comité,

1. *Décide* de nommer les 15 experts ci-après officiellement désignés par les Parties identifiés dans la décision RC-3/2 pour siéger en tant que membres du Comité d'étude des produits chimiques pendant une période de quatre ans commençant le 1er octobre 2007 :

### **Etats d'Afrique**

Bénin	M. Mansourou Moudachirou
Gabon	M. Hubert Binga
Nigéria	M. Idris Adamu Goji
Afrique du Sud	Mme Noluzuko Gwayi

### **Etats d'Asie et du Pacifique**

Chine	M. Shan Zhengjun
Inde	M. Shri Jasbir Singh (a servi en tant qu'expert désigné du 1er octobre 2007 au 1er mai 2008). M. G. K. Pandey (siègera en tant qu'expert désigné pour le reste du mandat commencé par M. Singh)
Japon	M. Masayuki Ikeda
Sri Lanka	M. Gamini K. Manuweera

### **Etats d'Europe centrale et de l'Est**

République tchèque	Mme Darina Liptakova
--------------------	----------------------

### **Etats d'Amérique latine et des Caraïbes**

Chili	M. Ignacio Figueroa Cornejo
Mexique	M. Mario Yarto

### **Etats d'Europe occidentale et autres**

#### **Etats**

Autriche	Mme Anja Bartels
France	M. Mario Nichelatti
Norvège	Mme Marit E. Randall

2. *Décide* de nommer les deux experts ci-après officiellement désignés par les gouvernements identifiés dans la décision RC-1/6, pour siéger pendant le reste de la période de quatre ans commençant le 1er octobre 2005 :

**Etats d'Amérique latine et des Caraïbes**

Jamaïque

M. Michael Frank Ramsay

**Etats d'Europe occidentale et autres**

**Etats**

Canada

Mme Hang Tang

3. *Réaffirme* les dispositions de la décision RC-1/6 s'agissant de la durée et des termes du mandat des experts;

4. *Décide* d'élire rétroactivement Mme Hyacinth Chin Sue à la présidence du Comité d'étude des produits chimiques pour sa quatrième réunion, conformément aux souhaits exprimés par le Comité à sa troisième réunion et d'élire Mme Karmen Krajnc (Slovénie) à la présidence du Comité pour sa cinquième réunion, conformément aux souhaits exprimés par le Comité à sa quatrième réunion.